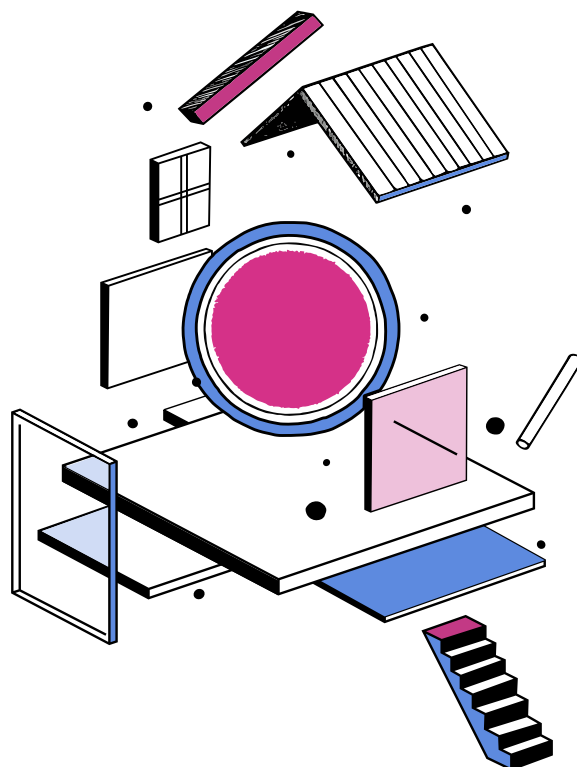




Vieillir dans les ruralités

La Fondation du Domicile s'associe à la Fondation RTE pour les ruralités et la Fondation Petits Frères des Pauvres pour soutenir des projets innovants qui contribuent à faire du vieillissement dans les ruralités une expérience positive, porteuse de sens et de lien, et ancrée dans les territoires .



Dossier de candidature

Avant de vous lancer, merci de noter les prochaines étapes de l'Appel à projets « Vieillir dans les ruralités » :

- 1 / Ouverture des candidatures avec le lancement de l'AAP le **19 octobre 2026**
Elles peuvent être soumises en ligne jusqu'au **20 novembre 2026 à minuit**
- 2 / Les candidatures seront analysées par les équipes des trois Fondations partenaires et les résultats seront communiqués au plus tard le **8 janvier 2027**.
- 3 / Si votre projet est finaliste, vous serez convié à la remise des prix le **3 février 2027** à Paris.
Vous bénéficierez d'une subvention de **15.000 € par an pendant 3 ans** ainsi que d'un accompagnement **par makesense** et un incubateur local sur 3 ans.

Pour candidater, merci de remplir le formulaire de candidature ainsi que les 11 questions ci-dessous, en respectant la taille des champs de réponse. Lors du dépôt en ligne sur le [site de la Fondation](#), il vous sera également demandé de charger votre dernier compte de résultats.

Toutes les informations soumises ci-dessous sont confidentielles et ne seront communiquées qu'aux membres du comité de sélection. Si vous souhaitez recevoir une copie de votre dossier, merci de nous contacter à sdutruc-rosset@fondationdomicile.fr.

Au plaisir de vous lire !
L'équipe de la Fondation du Domicile.

Informations sur la structure

Nom de la structure :

Type de structure :

Date de création :

SIRET/SIREN :

N° RNA :

Adresse postale :

CP : Ville :

Site internet de la structure :

Mission de l'organisme :

Nombre de salariés : dont ETP :

Nombre de bénévoles : dont ETP :

Nombre d'adhérents :

Budget annuel global de l'organisme :

Chiffre d'affaires annuel de l'organisme :

Territoire d'action :

Département :

Informations sur le porteur de projet

NOM Prénom :

Fonction dans la structure :

Email :

LinkedIn :

Informations sur le projet

Nom du projet :

Commune d'implantation du projet : Code INSEE

Typologie de ruralité : (d'après grille de densité INSEE, de 1 à 7).

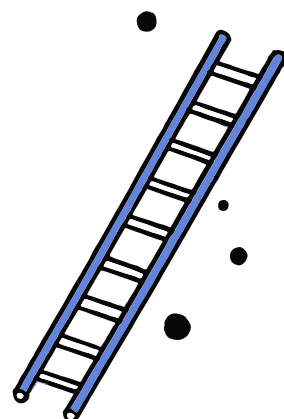
Département où se réalise le projet :

Périmètre géographique bénéficiant de l'action du projet :
(commune, comcom, plusieurs comcom...)

Le projet est-il ? : ☐ Itinérant ☐ sédentaire ☐ les deux

Dans quel axe de l'Appel à projets candidatez-vous ?

- ☐ Soins et santé en ruralité
- ☐ Accessibilité, mobilité et inclusion
- ☐ L'aide en ruralité



Q. 1 : Présentez nous le territoire d'implantation du projet que vous nous soumettez .

Ses caractéristiques géographiques, sociales et démographiques, son «gradient de ruralité» d'après la classification de l'INSEE - bourg rural, rural à habitat dispersé, rural à habitat très dispersé -, les caractéristiques du vieillissement de sa population, son niveau de ressources économiques...



Q. 2 : Présentez votre structure et les problématiques sociales ou sociétales qu'elle cherche à résoudre sur le territoire d'implantation du projet.

Analyse étayée, chiffres à l'appui, du contexte et de la problématique adressée, présentation synthétique de la «solution» mise en œuvre, des bénéficiaires, des impacts positifs à date et/ou attendus...



Q. 3 : Présentez le projet que votre structure soumet dans le cadre de l'AAP, son impact sur l'isolement social et le cas échéant, les modalités d'aller vers et de mobilisation des publics les plus éloignés.

Il n'est pas nécessaire de créer artificiellement un projet pour cet AAP si l'action globale de votre structure est tournée vers un enjeu que nous cherchons à traiter dans ce programme. Le cas échéant, vous pouvez présenter l'activité de la structure dans son ensemble (diagnostic du besoin, action à mener, lien avec l'axe choisi, vision, évaluation en continu et perspective d'impact, calendrier, pilotage).



Q. 4 : Précisez si votre projet est innovant, au sens de l'innovation sociale, et si oui pourquoi.

L'innovation sociale est définie comme étant « l'élaboration de réponses nouvelles, à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales ». Ces réponses impliquent la participation des usagers finaux (comment les personnes âgées sont-elles associées à la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation du projet), des bénéficiaires, ainsi que toutes les parties prenantes publiques et privées concernées par le projet en question.



Q. 5 : Présentez l'équipe impliquée sur le projet (la gouvernance et le pilotage, les responsabilités de chacun, les modalités de décision et d'animation du projet), **et toutes les autres ressources et/ou partenaires pertinents mobilisables ou déjà mobilisés sur le territoire, pour le mener à bien, le faire connaître ou le faire « prescrire », l'inscrire en synergie d'autres actions sur le territoire** (bénévoles, partenaires terrain, collectivité...).

Q. 6 : A quel stade de développement/déploiement en est votre projet ?



Q. 7 : Précisez les principaux jalons de votre projet, par ordre chronologique.

Q. 8 : Quels sont vos enjeux de développement ? Quels sont vos prochains objectifs et vos perspectives à l'issue du soutien de 3 ans ?



Q. 9 : Votre projet génère-t-il des revenus ? Si oui de quelle manière ?

Q. 10 : Votre association prend-elle en compte les enjeux liés à la transition écologique pour mener à bien ses activités et organiser son action ? Si oui, quelles modalités sont mises en place et comment ?



Q. 11 : Précisez le montage financier garantissant le bon déroulement du projet pour les 3 prochaines années (détail des ressources propres et subventions attendues).

